

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2014

Révision: 21.02.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit: 1500000924, 1500000925 C200 CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version A /
CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version B

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation -

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

ROTHENBERGER Industrial GmbH
Sodener Strasse 47
65779 Kelkheim/Germany
Tel. +49 (0) 61 95/ 99 81 – 0
Fax +49 (0) 61 95/ 99 81 – 7910
Email: info-diy@rothenberger.com

Service chargé des renseignements: ROTHENBERGER Industrial GmbH

Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum-Nord / GIZ-Nord Poisons Centre
Telefon / Phone +49 (0) 551/19240
24h / 7d

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Gas 1 H220 Gaz extrêmement inflammable.

Press. Gas H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



F+; Extrêmement inflammable

R12: Extrêmement inflammable.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2014

Révision: 21.02.2014

Nom du produit: 1500000924, 1500000925 C200 CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version A /
CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version B

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger



GHS02

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 68476-85-7	gaz de pétrole liquéfiés	50-100%
EINECS: 270-704-2	 F+ R12	
	 Flam. Gas 1, H220; Flam. Liq. 1, H224; Press. Gas, H280	
CAS: 74-98-6	propane	3-<10%
EINECS: 200-827-9	 F+ R12	
	 Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

Après contact avec la peau:

En cas de brûlure par le froid, rincer à grande eau. Ne pas enlever les vêtements.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2014

Révision: 21.02.2014

**Nom du produit: 1500000924, 1500000925 C200 CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version A /
CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version B**

(suite de la page 2)

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.

Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2014

Révision: 21.02.2014

**Nom du produit: 1500000924, 1500000925 C200 CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version A /
CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version B**

(suite de la page 3)

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Ne manipuler qu'à l'air libre ou dans des locaux à l'épreuve des explosions.
Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.
Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les matières inflammables.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Protection des mains: Gants de protection

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2014

Révision: 21.02.2014

Nom du produit: 1500000924, 1500000925 C200 CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version A /
CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version B

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme: Gaz liquéfié comprimé

Couleur: Incolore

Odeur: Caractéristique

Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: -1 °C

Point d'éclair: -74 °C

Inflammabilité (solide, gazeux): Non déterminé.

Température d'inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

Pression de vapeur:

Non déterminé.

Densité:

Non déterminée.

Densité relative

Non déterminé.

Densité de vapeur.

Non déterminé.

Vitesse d'évaporation

Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2014

Révision: 21.02.2014

Nom du produit: 1500000924, 1500000925 C200 CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version A /
CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version B

(suite de la page 5)

10 Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses

Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air.

Peut réagir vivement en présence d'un produit riche en oxygène (comburant). Danger d'explosion.

Les conteneurs vides et mal nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosibles.

Réactions au contact de l'oxygène.

Réactions au contact des graisses et huiles.

Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'irritation:

de la peau: Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux: Effet d'irritation.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales: En général non polluant

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2014

Révision: 21.02.2014

Nom du produit: 1500000924, 1500000925 C200 CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version A /
CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version B

(suite de la page 6)

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

No ONU	
ADR, IMDG, IATA	UN2037
Nom d'expédition des Nations unies	
ADR	2037 RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ CONTENANT DU GAZ (CARTOUCHES À GAZ)
IMDG, IATA	RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS (GAS CARTRIDGES)
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, IMDG, IATA	
	
Classe	2.1
Étiquette	2.1
Groupe d'emballage	-
Dangers pour l'environnement:	
Marine Polluant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
No EMS:	F-D,S-U
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	UN2037, RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ CONTENANT DU GAZ (CARTOUCHES À GAZ), 2.1

15 Informations réglementaires

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

R12 Extrêmement inflammable.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2014

Révision: 21.02.2014

**Nom du produit: 1500000924, 1500000925 C200 CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version A /
CARTOUCHE GAZ C200 - ILL - Version B**

(suite de la page 7)

IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
